

# GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

---

DDTE

**Numéro:** 13.169

**Date:** 1<sup>er</sup> octobre 2013, 12h27

**Type de proposition:** Interpellation

**Auteur-e-s:** Laurent Duding

**Titre:** Ligne CFF Le Locle-Neuchâtel/Neuchâtel-Le Locle - Pannes à répétition Assurer une prise en charge adaptée et sécurisée lors d'interruptions totales du trafic

Des pannes sont survenues dernièrement sur la ligne CFF entre Le Locle et Neuchâtel/Neuchâtel-Le Locle. Ces dernières ont notamment causé plusieurs interruptions totales du trafic sur cette ligne.

Citons à titre d'exemple, la panne intervenue le lundi 9 septembre: le train direct au départ de La Chaux-de-Fonds à 7h21 a stoppé sa course au Val-de-Ruz à cause de problèmes techniques intervenus sur la ligne. Les voyageurs ont dû descendre du train à la gare des Geneveys-sur-Coffrane dans l'attente d'un bus de remplacement. Dans un premier temps, après plus d'une demi-heure d'attente, un seul bus a été affrété pour prendre en charge les très nombreux voyageurs à quai. Ce véhicule est reparti rempli à ras bord en direction de la gare CFF de Neuchâtel en prenant l'autoroute à la hauteur de Boudevilliers. Au départ des Geneveys-sur-Coffrane, après quelques mètres, il a dû s'arrêter pour décharger des passagers vu le surpoids constaté!

Heureusement, aucun incident n'est à déplorer mais une telle situation pose évidemment des questions liées à la sécurité des usagers.

Sans compter les fâcheux désagréments causés aux usagers concernés et l'absence d'informations à l'adresse des passagers, ces pannes à répétition soulèvent plusieurs interrogations au sein du groupe socialiste:

- Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer la procédure de prise en charge prévue lors d'une interruption totale de la desserte CFF sur le réseau ferroviaire cantonal?
- Le Conseil d'Etat est-il informé des mesures prises dans de tels cas de figure à l'image de celles mises sur pied le 9 septembre dernier? Le contrat de prestations passé entre le canton et les CFF précise-t-il les modalités de prise en charge en cas d'interruption totale du trafic sur le réseau ferroviaire neuchâtelois?
- Comment le gouvernement cantonal entend-il pallier à d'éventuelles pannes en assurant une sécurité digne de ce nom aux usagers du réseau neuchâtelois? Qu'entend-il mettre sur pied pour assurer une prise en charge sûre et adaptée des pendulaires dans de telles situations?
- Enfin, le Conseil d'Etat partage-t-il notre inquiétude sur l'état de la ligne citée dans notre interpellation au vue des pannes récentes?
- Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

*Signataire-s*

DUDING	Laurent
BOURQUIN	Patrick
HOULMANN	Alexandre
FISCHER	Christine

BOLAY MERCIER	Corine
RINALDO	Sabrina
MATTER	Marie-France
DI NICOLA	Erica
TISSOT	Anne
GIOVANNINI	Marina
FASSBIND- DUCOMMUN	Sylvie
BÉGUELIN	Matthieu
GUILLAUME- GENTIL	Marianne
LATRÈCHE	Souhaïl
GAGNAUX	Françoise
CLERC- BIRAMBEAU	Annie